

Me BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UNE MAISON D'HABITATION DIVISEE
EN QUATRE APPARTEMENTS**

**SISE A DIVONNE-LES-BAINS (01220), 817 RUE ETIENNE DEPREZ
SUR LA MISE à PRIX DE 180.000,00 €**

OUTRE CHARGES, FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE

**ADJUDICATION le MARDI 30 JUIN 2026 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE**

Cette vente est poursuivie à la requête du Comptable du SIP de VALSERHONE (01200), 11 Rue Ampère (01200) VALSERHONE.

Créancier poursuivant ayant pour Avocat Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune de DIVONNE LES BAINS (01220), 817 Rue Etienne Deprez, Hameau de Crassy

Une maison à usage d'habitation cadastrée **Section H numéro 285**, lieudit « 817 Rue Etienne Deprez », pour 02a 90ca.

Divisée en 4 appartements :

1^{er} appartement : accès par la terrasse en béton sur la rue.

Au rez-de-chaussée : cuisine/salon, salle d'eau/WC, buanderie.

A l'étage : 3 chambres, salle de bains/WC. Superficie : 115,20 m². Loué en colocation pour 1.900 €/mois.

2^{ème} appartement : accès par une porte vitrée.

Au rez-de-chaussée : salon/séjour avec un poêle à bois, cuisine, salle de bains, buanderie avec accès terrasse.

A l'étage : 3 chambres, une salle de d'eau. Superficie : 141,46 m². Occupé à titre gratuit

3^{ème} appartement : accès par un escalier. Cuisine, salle d'eau/WC, 1 chambre. Superficie : 45,97 m².

Loué pour 1.050 €/ mois.

4^{ème} appartement : accès par un escalier. Cuisine/salle à manger, salon, 3 chambres, WC, buanderie et salle de bains.

Une terrasse. Superficie : 88,48 m². Loué en colocation pour 2.100 €/mois

Chauffage pour l'ensemble : cuve à fioul.

Visite par Me Océane D'ANCONA Commissaire de Justice à Bourg en Bresse le mardi 9 juin de 14 h à 17 h.

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, au PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000), le **MARDI TRENTE JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX A QUATORZE HEURES (Mardi 30 Juin 2026, à 14 Heures)**, sur la mise à prix de **CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (180.000,00 €)**, **OUTRE CHARGES, FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE.**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com **et via le site avoventes.fr**

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix.

POUR EXTRAIT

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST